

# De plus en plus de travail au noir chez les étudiants

Le nombre d'étudiants travaillant au noir a augmenté en 2018, selon une enquête menée par le prestataire de ressources humaines Randstad. Pas moins de 17% des jeunes interrogés par l'entreprise affirment avoir travaillé sans contrat, contre 13% un an plus tôt.

Cette hausse des étudiants travaillant au noir est assez remarquable dans la mesure où la réglementation relative au travail étudiant a été assouplie à plusieurs reprises ces dernières années. Actuellement, un étudiant peut travailler 475 heures par an sous ce statut. «*Tout comme il a été rapporté récemment que les mesures adoptées contre le travail au noir,*

*telles que les caisses blanches ou les flexi-jobs, peinaient à faire reculer le travail non déclaré, la législation flexible envers les étudiants ne semble pas non plus constituer la solution miracle dans la lutte contre le travail au noir parmi les étudiants*», selon Randstad.

Cette souplesse répond autant aux demandes des employeurs que des étudiants, d'après Randstad. «*Plusieurs résultats de l'étude indiquent cependant que la législation toujours plus souple à l'égard des étudiants a atteint ses limites.*»

Les réponses des quelque 1.000 étudiants interrogés soulignent l'impact négatif que peut avoir une activité rémunérée sur les études:

17% affirment travailler pendant les heures de cours, tandis que la moitié des sondés indiquent que leur employeur a déjà tenté de les convaincre de prester à ce moment-là. «*Les limites de cette législation flexible sont progressivement atteintes et une nouvelle extension pourrait bel et bien avoir un impact négatif sur les performances aux études*», prévient Elin De Vits, porte-parole de Randstad.

Les secteurs ayant le plus recours à des jobistes sont le commerce de détail (21%), l'horeca (17%) et le non-marchand (14%).

**BELGA**